



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Annexe 1 - État des résultats par programme	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
20 juin 2023



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Subventions fédérales (Note 14)	\$ 2,363,135	\$ 2,058,739
Subventions provinciales (Note 15)	409,720	407,068
Inscriptions et ventes	125,923	38,720
Autres subventions	60,062	59,562
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 12)	47,241	42,390
Frais de gestion (Note 16)	18,455	7,868
Commandites et partenariats	13,570	10,564
Autres revenus	11,934	16,439
Revenus de location	7,423	4,501
Intérêts	<u>4,432</u>	<u>728</u>
	<u>3,061,895</u>	<u>2,646,579</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	2,075,203	1,798,981
Honoraires (Note 16)	276,685	302,328
Frais de déplacement, repas et hébergement	190,311	81,915
Location de bureaux et de salles	125,041	81,978
Frais de bureau	84,581	100,999
Amortissement des immobilisations corporelles	52,726	50,990
Frais de publicité et de promotion	50,594	96,231
Cotisations et abonnements	32,306	34,866
Frais légaux et de comptabilité	28,947	20,353
Frais de formation	24,580	50,233
Partenariats	12,247	10,320
Assurances	9,708	8,156
Achats	9,111	6,788
Frais bancaires	1,371	671
Frais relatifs aux véhicules	1,560	181
Créances irrécouvrables	<u>276</u>	<u>242</u>
	<u>2,975,247</u>	<u>2,645,232</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE	<u>86,648</u>	<u>1,347</u>
AUTRE POSTE		
Compte d'urgence d'entreprise Canadienne (Note 11)	<u>-</u>	<u>20,000</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 86,648</u>	<u>\$ 21,347</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé <u>d'affectation</u> (Note 13)	Non-grevé <u>d'affectation</u>	Total <u>2023</u>	Total <u>2022</u>
Solde au début	\$ 7,133	\$ 71,376	\$ 143,604	\$ 222,113	\$ 200,765
Excédent des produits sur les charges	(5,484)	-	92,132	86,648	21,347
Investi en immobilisations corporelles	1,342	-	(1,342)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>4,795</u>	<u>(4,795)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	\$ <u>2,991</u>	\$ <u>76,171</u>	\$ <u>229,599</u>	\$ <u>308,761</u>	\$ <u>222,112</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2023

ACTIF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 218,350	\$ 74,991
Comptes à recevoir (Note 4)	241,642	217,301
TPS à recevoir	15,017	10,306
Stocks	15,242	12,110
Frais payés d'avance	17,994	11,974
À recevoir d'une entité apparentée (Note 16)	<u>85,553</u>	<u>108,804</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	593,798	435,486
PLACEMENTS (Note 5)	70,078	69,837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>61,248</u>	<u>82,330</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>725,124</u>	\$ <u>587,653</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 163,158	\$ 150,270
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 9)	77,184	49,953
Versements prévus des dettes à long terme (Note 11)	40,000	-
Apports reportés (Note 10)	<u>77,763</u>	<u>50,120</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	358,105	250,343
DETTE À LONG TERME (Note 11)	-	40,000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 12)	<u>58,258</u>	<u>75,197</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>416,363</u>	<u>365,540</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	2,991	7,133
Actif net grevé d'affectation (Note 13)	76,171	71,376
Actif net non-grevé d'affectation	<u>229,599</u>	<u>143,604</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>308,761</u>	<u>222,113</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>725,124</u>	\$ <u>587,653</u>

Approuvé par les Députés:

_____, Député

_____, Député

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	\$ 86,648	\$ 21,347
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	52,726	50,990
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(47,241)	(42,390)
Compte d'urgence d'entreprise Canadienne	-	(20,000)
Intérêt réinvesti dans les dépôts à terme	<u>(241)</u>	<u>(240)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	91,892	9,707
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(10,391)	23,177
Subventions à recevoir	(13,323)	(129,370)
Somme à recouvrir des salariés	-	1,691
Intérêts à recevoir	(628)	-
Stocks	(3,132)	1,250
Frais payés d'avance	(6,020)	(5,951)
Comptes fournisseurs et charges à payer	12,887	3,355
Salaires et cotisations sociales à payer	27,232	(5,225)
Tranche à court terme dues à des apparentés	23,251	(108,804)
Taxes sur les produits et services	(4,710)	28,982
Apports reportés	<u>27,643</u>	<u>(15,832)</u>
	<u>144,701</u>	<u>(197,020)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Prêt à long terme	-	60,000
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>30,302</u>	<u>23,785</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(31,644)</u>	<u>(23,785)</u>
 Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	143,359	(137,020)
 Encaisse (Découvert bancaire) au début de l'exercice	<u>74,991</u>	<u>212,011</u>
 Encaisse (Découvert bancaire) à la fin de l'exercice	<u>\$ 218,350</u>	<u>\$ 74,991</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F) Inc. est l'organisme porte-parole de la francophonie en Saskatchewan. Elle a pour but de protéger, défendre et promouvoir les droits des francophones dans la province de la Saskatchewan. L'ACF est un organisme sans but lucratif incorporé sous la loi des corporations de la Saskatchewan et est, de ce fait, exonéré de l'impôt sur le revenu.

Les subventions représentent 92 % (2022 - 95 %) des revenus de l'ACF.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'ACF ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'ACF applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les commandites et partenariats, les autres revenus, les revenus de location, les inscriptions et frais sont constatés à titre de produits au moment où la vente ou l'évènement a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La politique de l'ACF consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et la marge de crédit.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

- d) L'ACF évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre des apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir, des intérêts à recevoir, des parts sociales et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer, des salaires et cotisations sociales à payer.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- e) Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

- f) Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts pour réaliser les ventes. Les stocks sont principalement composés de drapeaux et sont vendus à un prix symbolique afin de promouvoir la communauté fransaskoise.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles ayant un coût excédent 500 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où aucun amortissement n'est reconnu.

Véhicules	5 ans Amortissement linéaire
Matériel informatique	3 ans Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'ACF, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

- h) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'ACF à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Présentation de l'organisme contrôlé

- i) L'ACF a choisi de ne pas consolider l'organisme qu'elle contrôle mais plutôt donner des informations concernant les ressources de cet organisme.

Ventilation des charges

- j) Les charges reliées spécifiquement à un projet sont comptabilisées directement dans ce projet. Les charges communes sont comptabilisées aux résultats et ensuite attribuées aux autres projets selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le projet qui est budgété selon les ententes de contributions. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un projet ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce projet.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans les ententes de contributions. Si aucun frais d'administration n'a été attribué dans une entente pour un projet, un montant équivalent à 15 % des revenus sera alloué, à titre de frais d'administration, à ce projet.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTIONS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse grevée d'affectations externes - apports reportés		\$ 77,763
\$ 50,120		
Encaisse grevée d'affectations internes	7,113	2,559
Encaisse non-grevée d'affectations	<u>133,474</u>	<u>22,312</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 218,350</u>	<u>\$ 74,991</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Subventions à recevoir	\$ 188,486	\$ 175,163
Comptes clients	52,395	42,005
Intérêts à recevoir	<u>761</u>	<u>133</u>
	<u>\$ 241,642</u>	<u>\$ 217,301</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

5. PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dépôt à terme, 2.00 %, échéant en septembre 2023	\$ 69,058	\$ 68,817
Parts sociales - Affinity Credit Union	20	20
20 parts sociales - La Coopérative des publications fransaskoises	<u>1,000</u>	<u>1,000</u>
	<u>\$ 70,078</u>	<u>\$ 69,837</u>

Le dépôt à terme est donné en garantie de la marge de crédit autorisée.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette 2023</u>	<u>2022</u>
Véhicules	\$ 14,665	\$ 13,198	\$ 1,467	\$ 4,400
Matériel informatique	215,278	178,819	36,459	69,541
Mobilier et équipement	<u>73,941</u>	<u>50,619</u>	<u>23,322</u>	<u>8,389</u>
	<u>\$ 303,884</u>	<u>\$ 242,636</u>	<u>\$ 61,248</u>	<u>\$ 82,330</u>

7. MARGE DE CRÉDIT

L'ACF a une marge de crédit autorisée au montant de 64 900 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACF et une charge spécifique sur le dépôt à terme. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 7,20 %. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant l'exercice.

8. CARTES DE CRÉDIT

L'ACF détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 21 000 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 19,99 %. Le solde à payer sur la carte de crédit au 31 mars 2023 est 12 597 \$ (2022 - 9 412 \$) et est présenté avec les comptes fournisseurs et charges à payer.

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 56 258 \$ (2022 – 48 847 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

10. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation	\$ 44,754	\$ 171,150	\$ (159,191)	\$ 56,713
Finance Québec	4,674	-	(4,674)	-
IRCC	692	1,490,929	(1,481,042)	10,579
FJCF	-	18,992	(18,992)	-
Patrimoine	-	607,200	(607,200)	-
Jeunesse Canada au travail	-	52,508	(52,508)	-
Fondation Fransaskoise	-	3,500	(3,500)	-
Ministry of Immigration & Career Training	-	347,290	(336,819)	10,471
	<u>\$ 50,120</u>	<u>\$ 2,691,569</u>	<u>\$ (2,663,926)</u>	<u>\$ 77,763</u>

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Emprunt ayant un principal de 60 000 \$ garantie par le Gouvernement Fédéral, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. (a)	\$ <u>40,000</u>	\$ <u>40,000</u>
	40,000	40,000
Moins la tranche échéant à moins d'un an		
Paiements requis dans les 12 prochains mois	\$ 40,000	\$ -
Dettes remboursables	<u>-</u>	<u>-</u>
Dettes courantes	<u>40,000</u>	<u>-</u>
Dettes à long terme	<u>\$ -</u>	<u>\$ 40,000</u>

- (a) L'ACF a obtenu un emprunt de 60 000 \$ du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'ACF repaie 40 000 \$ par le 31 décembre 2023, 20 000 \$ sera pardonné. Autrement, un taux d'intérêt de 5% sera appliqué et remboursable en 36 versements mensuels comprenant intérêt et principal. Puisque l'ACF sera en moyen de rembourser le 40 000 \$ par le 31 décembre 2023, elle a reconnu le 20 000 \$ comme revenu au autre poste.

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	\$ 40,000
2025	<u>0</u>
	<u>\$ 40,000</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent le solde non-amorti des apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde d'ouverture	\$ 75,197	\$ 93,802
Apports reçus	30,302	23,785
Montants amortis aux résultats	<u>(47,241)</u>	<u>(42,390)</u>
Solde de fermeture	<u>\$ 58,258</u>	<u>\$ 75,197</u>

13. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

Réserve pour éventualités

Selon sa politique 3.5 - La réserve, l'ACF doit maintenir un fonds de réserve pour faire face à des besoins imprévus. La politique stipule que l'ACF peut transférer annuellement, en tenant compte de sa situation financière, un minimum de 1,5 % de ses revenus auto-générés.

14. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	\$ 1,497,876	\$ 1,068,712
Patrimoine canadien - programmation	602,738	607,200
Patrimoine canadien - projets	222,706	175,493
Jeunesse Canada au travail	34,576	40,783
Fédération de la jeunesse canadienne-française	5,239	39,712
Emploi et développement social Canada	<u>-</u>	<u>126,839</u>
	<u>\$ 2,363,135</u>	<u>\$ 2,058,739</u>

15. SUBVENTIONS PROVINCIALES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Ministère de l'Économie	\$ 246,529	\$ 285,370
Ministère de l'Éducation	159,191	121,698
Community Initiatives Fund	<u>4,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 409,720</u>	<u>\$ 407,068</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

16. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

L'ACF contrôle le Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK incorporée du fait qu'elle nomme les membres du conseil d'administration. Ces deux entités sont donc apparentées et exercent une influence mutuelle sur leurs stratégies de gestion, de financement et d'investissements. Voici un sommaire financier préparé sur la base d'avis au lecteur pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 de Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK incorporée:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Actif	\$ <u>119,232</u>	\$ <u>149,051</u>
Passif	97,818	139,517
Actif Net	<u>21,414</u>	<u>9,534</u>
	\$ <u>119,232</u>	\$ <u>149,051</u>
ÉTAT DES RÉSULTATS		
Produits	\$ 323,688	\$ 118,151
Charges	<u>311,808</u>	<u>112,675</u>
Excédent des produits sur les charges	\$ <u>11,880</u>	\$ <u>5,476</u>

L'ACF a fait une contribution de 8 447 \$ (2022 - 4 535 \$) et a reçu un frais de gestion de 18 455 \$ (2022 - 7 868 \$) au Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK incorporée durant l'exercice, et a un compte à recevoir de 85 553 \$ (2021 - 108 804 \$).

De plus, l'ACF a versé des honoraires aux députés selon les politiques administratives pour leurs réunions de travail et de représentation. Un total de 29 000 \$ a été versé en 2023 (2022 - 28 920 \$) dont un montant de 0 \$ demeurait impayé au 31 mars 2023 (2022 - 0 \$). Ces montants sont inclus dans le compte « Honoraires » à l'état des résultats.

Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

17. ENGAGEMENTS

L'ACF s'est engagée en vertu de trois baux pour la location d'espaces à bureau qui viennent à échéance respectivement en juillet 2024, et deux en mars 2025 et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2024	\$ 99,298
2025	90,843
2026	<u>0</u>
	\$ <u>190,141</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

18. FONDS DE DOTATION

Un fonds de dotation a été créé en 2007 auprès de La Fondation fransaskoise portant le nom « Fonds de l'Assemblée communautaire fransaskoise ». Le mandat de ce fonds est d'augmenter la capacité de la communauté fransaskoise à développer des programmes et des services en français dans le domaine des sports et loisirs ainsi que d'appuyer financièrement des projets liés au fonctionnement de l'ACF, incluant le remboursement des dépenses électorales des candidats aux élections de la communauté fransaskoise.

La valeur du fonds au 31 août 2022 était de 111 588 \$ (2021 - 120 622 \$).

19. RISQUES FINANCIERS

L'ACF, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'ACF est exposée à un risque de crédit principalement lié aux subventions à recevoir, aux comptes clients, aux sommes à recouvrer des employés et aux intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'ACF est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe, comme la carte de crédit et la marge de crédit autorisé assujettissent l'ACF à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'ACF est exposée à ce type de risque principalement par son dépôt à terme, sa carte de crédit et sa marge de crédit.

Risque de liquidité :

L'ACF est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023



	Programmation	Éducation	Emploi & Immigration	Patrimoine Canadien projet	Total
PRODUITS					
Subventions fédérales (Note 14)	607,977	34,576	1,497,876	222,706	2,363,135
Subventions provinciales (Note 15)	-	163,191	246,529	-	409,720
Inscriptions et ventes	97,340	25,147	-	3,436	125,923
Autres subventions	-	2,000	56,562	1,500	60,062
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 12)	47,241	-	-	-	47,241
Frais de gestion	18,455	-	-	-	18,455
Commandites et partenariats	8,570	5,000	-	-	13,570
Autres revenus	8,052	1,429	2,453	-	11,934
Revenus de location	7,423	-	-	-	7,423
Intérêts	4,432	-	-	-	4,432
	799,490	231,342	1,803,420	227,642	3,061,895

CHARGES					
Salaires et charges sociales	566,877	169,229	1,211,804	127,293	2,075,203
Honoraires (Note 16)	94,375	3,160	128,256	50,895	276,685
Frais de déplacement, repas et hébergement	114,059	13,627	51,392	11,233	190,311
Location de bureaux et de salles	21,990	11,290	91,711	50	125,041
Frais de bureau	37,595	7,490	37,726	1,770	84,581
Amortissement des immobilisations corporelles	52,726	-	-	-	52,726
Frais de publicité et de promotion	9,178	7,874	26,858	6,683	50,594
Cotisations et abonnements	26,878	4,048	1,380	-	32,306
Frais légaux et de comptabilité	28,947	-	-	-	28,947
Frais de formation	6,324	-	18,256	-	24,580
Partenariats	9,947	2,300	-	-	12,247
Assurances	6,874	1,451	1,383	-	9,708
Achats	6,943	-	-	2,168	9,111
Frais bancaires	940	430	-	-	1,371
Frais relatifs aux véhicules	1,560	-	-	-	1,560
Créances irrécouvrables	276	-	-	-	276
Allocations des frais d'administration	(272,019)	10,444	233,973	27,602	-
	713,470	231,343	1,802,740	227,694	2,975,247

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES
CHARGES**

\$	86,020	(\$	0)	\$	680	(\$	51)	\$	86,648
----	--------	-----	----	----	-----	-----	-----	----	--------